



## SAISINE DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)

### Réorganisation de Service

Ce formulaire est à compléter et à retourner avec les pièces de saisine dans **un seul fichier** au format PDF à vos gestionnaires RH : **GRH1** : [grh1@cdg16.fr](mailto:grh1@cdg16.fr) **GRH2** : [grh2@cdg16.fr](mailto:grh2@cdg16.fr) **GRH 3** : [grh3@cdg16.fr](mailto:grh3@cdg16.fr)

#### COLLECTIVITÉ

Nom : .....

Adresse : .....

Personne en charge du dossier : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

#### DOSSIER DE SAISINE

Préciser le projet soumis pour avis :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Effectifs concernés :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date d'effet (L'avis du CST doit être préalable à la délibération ou décision de la collectivité) :

.....

Si cette réorganisation découle d'un projet de **mutualisation**, veuillez préciser son cadre réglementaire (à cocher):

**Transfert de compétences à un EPCI**

Dans ce cas, expliquer la nature des compétences transférées et joindre au dossier le projet d'arrêté préfectoral correspondant :

.....

.....

.....

.....

**Fusion d'EPCI** ou  **Création d'une commune nouvelle**

Dans ces cas, veuillez compléter le tableau ci-dessous et joindre le projet d'arrêté préfectoral correspondant

Indiquer le nom et l'adresse du nouvel EPCI ou de la commune nouvelle :

.....

.....

.....

.....

<b>Nombre d'habitants</b>	Nombre d'agents titulaires	Nombre d'agents stagiaires	Nombre d'agents contractuels	Nombre d'agents de droit privé	<b>Nombre total d'agents</b>

**Création d'un service commun entre un EPCI et ses communes membres ou entre un EPCI et un CIAS**

Précisez la nature du service et joindre au dossier le projet de convention de mise en place de celui-ci

.....

.....

.....

.....

**Autre, précisez**

.....

.....

.....

.....

**IMPACTS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL**

Modifications liées au temps de travail

Maintien des accords ARTT existants  Oui  Non

Mise en place d'un nouvel accord  Oui  Non

*(Si oui, le Comité Social Territorial devra être préalablement saisi)*

Modification du temps de travail d'un ou de plusieurs agents  Oui  Non

*(Si oui, le Comité Social Territorial devra être préalablement saisi)*

**IMPACTS SUR L'ORGANISATION DES SERVICES**

Impacts sur l'organisation des services

Création ou modification de l'organigramme  Oui  Non

*Si oui, transmettre le nouvel organigramme et, le cas échéant, celui existant*

Modification du tableau des emplois  Oui  Non

*(En cas de suppression d'emploi, le Comité Social Territorial devra être préalablement saisi)*

Modification d'une ou de plusieurs fiches de poste  Oui  Non

Autres modifications envisagées (qui nécessiteront, dans l'affirmative, une saisine préalable du CST)

Modification du règlement intérieur  Oui  Non

Modification des modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité  Oui  Non

Harmonisation ou mise en place du temps partiel  Oui  Non

Harmonisation ou mise en place du compte épargne temps  Oui  Non

Harmonisation ou mise en place d'un régime indemnitaire  Oui  Non

Consultation du personnel

*Précisez les dates et les modalités (réunion, courrier, ...)*

.....  
.....  
.....  
.....

Pièces transmises :

.....  
.....  
.....  
.....

Précisions complémentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

A ....., le .....

(Cachet de la collectivité/Prénom, nom, qualité et signature de l’Autorité Territoriale)

*Les informations collectées sur ce formulaire sont destinées au Pôle Gestion des Ressources Humaines pour la saisine et l’information du Comité Social Territorial. Elles sont conservées selon la réglementation en vigueur. Conformément à la Loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD2016/679), vous pouvez consulter le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d’informations sur vos droits. Vous pouvez exercer votre droit d’accès en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du CDG16 : [dpo@cdg16.fr](mailto:dpo@cdg16.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*